

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A LA LEVEE DE FONDS ET A LA PROTECTION INDUSTRIELLE DISPENSE PAR VENTURY AVOCATS

CYCLE 1 – LEVEE DE FONDS

ATELIER 1 - Préparer sa levée de fonds

- Sécuriser
 - L'équipe (relations entre associés (statuts adaptés, pacte), relations verticales)
 - La propriété intellectuelle (sécuriser par dépôt, par cession de droit de la part des salariés ou prestataires, etc.)
 - Le marché ou les perspectives de marché (qualité des contrats (client, salariés, fournisseurs), lettres d'intention ...)
- Choisir son fond d'investissement
 - Par rapport à son profil d'entreprise (industrielle, web, hi-teck, santé)
 - Par rapport à la maturité de son entreprise (afin de ne pas manquer une étape du marché de l'investissement : FNA, fonds d'amorçage, fonds de cap-dev)

ATELIER 2 - Réaliser sa levée de fonds

- Les discussions avec les investisseurs et l'encadrement contractuel avant levée (LOI, MOU, Audits)
- La négociation sur la valorisation
- Les autres conditions de la levée (dilution, engagements, clauses extrastatutaires (imposées au pacte : Drag Along, Tag Along, liquidité préférentielle, clauses de relation, ...)
- L'opération en tant que telle

CYCLE 2 – PROTECTION INDUSTRIELLE

ATELIER 3 - Le sort de la propriété intellectuelle dans les accords de consortium

- Sécuriser la propriété des actifs préexistants (gestion des droits et des interdicts entre partenaires)
 - Préalablement à l'accord (dépôts, enveloppe soie, NDA)
 - Durant l'accord
 - A l'issue de l'accord
- Optimiser la répartition et l'exploitation des résultats
 - En fonction des profils des entreprises présentes à l'accord
 - En fonction des applications de marché

ATELIER 4 - Les Accords de cotraitance ou de sous-traitance dans le cadre de marchés publics

- Les types d'accords et leurs incidences pratiques
- Les engagements des parties
- Les clauses sensibles
 - Les clauses de propriété intellectuelle liées à la transmission et/ou à la protection des actifs de chacune des parties
 - Les clauses de responsabilité
 - Les clauses organisation le pilotage, la transmission des informations, et les prises de décision
 - Les clauses de solidarité